



Nancy, le lundi 2 septembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rénovation du Pont d'Ecrouves à compter du 21 octobre

Le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle informe qu'à compter du 21 octobre 2019, la route sera barrée à Ecrouves à hauteur du lieu-dit Saint Catherine, sur le pont du canal de la Marne-au-Rhin.

Des travaux de rénovation du pont vont en effet être engagés : il s'agit de la réfection de l'étanchéité et de la création d'une passerelle piétonne avec trottoir.

Le programme prévoit des travaux d'installation et de déplacement de réseaux, la dépose des garde-corps, une phase de démolition (rabotage, démolition des trottoirs et du béton armé) ainsi que des travaux sur les structures de l'ouvrage : interventions sur le tablier, création de longrin (pièce de charpente horizontale répartissant les charges d'un ouvrage le long des fondations), pose de garde-corps, étanchéité, enrobés. Le chantier se terminera par la création de la passerelle : structure métallique, garde-corps, etc.).

Ces travaux sont prévus pour plusieurs mois. Leur durée est conditionnée aux conditions météorologiques de ces prochaines semaines.

Le coût du projet, d'une hauteur de 160 000 €, est entièrement pris en charge par le Département.



Didier JACQUOT
Relations presse & Magazine Meurthe-et-Moselle
Direction de la Communication
06 03 22 20 58 / 03 83 94 54 74

Salle de presse : <http://meurthe-et-moselle.fr/salle-de-presse>
Twitter CD54 : <https://twitter.com/Departement54>

